



Fausse accusation de viol

Par nexit

bonjour je suis mineur j'ai 16 ans dans deux semaine et depuis quelque mois mon ex petite amie avec qui je suis rester 1an et demi m'as accuser de viol. pourquoi ? car je l'ai quitter à cause de ses parents qui nous ont bloquer. et puis elle me l'avais dit, "si tu m'abandonne je te ferai un gros coup de pute" elle l'as crier sur tout les toits a balancer mon prénom partout et a porter plainte en créant de fausses preuve (même si visiblement on voit bien qu'elles sont bidouiller) elle me harcèle. un jour à mon stage elle est venu me dire quelle me ferais chier et quelle viendra tout les jours.. effectivement elle venais me faire chier chaque jour
sérieux je découvre la vie j'ai 16ans et déjà une réputation complètement détruite dans ma vie j'en ai ral bol. j'ai reçus des menaces de ses parents de ses amis aussi?

Par kang74

Bonjour

Vous avez 16 ans : vous êtes sous l'autorité de vos parents .
La meilleure chose à faire serait de leur en parler car ils peuvent agir .
Si elle a porté plainte, il vous faut un avocat ... et rapidement .

Par Isadore

Bonjour,

Vu qu'une plainte a été déposée contre vous pour un crime, il faut absolument consulter un avocat avec l'aide de vos parents.

Si la plainte est classée sans suite, vous pourrez déposer plainte contre votre ancienne petite amie et demander réparation de votre préjudice, à elle et à ses parents. Cette réparation pourra être financière mais aussi symbolique (par exemple publication à leurs frais du jugement dans des journaux ou sur des sites Internet pour réparer l'atteinte à votre réputation).

Selon la nature des menaces, vous pouvez envisager de déposer plainte contre les auteurs des menaces, et demander une interdiction d'entrer en contact avec vous.

N'hésitez pas non plus à consulter un médecin pour avoir un soutien psychologique.